

## CYCLE SPÉCIALISÉ

**Discipline :** Département Jazz et Musiques Improvisées

### PROGRAMME

### - ENTRÉE 2025-2026 -

Limite d'âge : maxi 28 ans le 31 décembre 2025

[Formulaire en ligne-téléservice ouvert du 14 avril 2025 au 19 mai 2025 à 15h](#)

#### - 1<sup>er</sup> tour admissibilité : Examen vocal / instrumental

Les **19, 20 et 21 juin 2025**, au CRR de Paris, site Jean Jacques Rousseau

Adresse : 53, rue Jean Jacques Rousseau 75001 PARIS

Métro Chatelet, Louvre Rivoli, Etienne Marcel, ou les Halles

Pour cette épreuve, le jury choisira un morceau parmi la liste des 4 morceaux imposés (ci-dessous) que le/la candidat.e devra interpréter sans partition. Une rythmique professionnelle accompagnera les candidats, sans qu'aucune répétition ne soit organisée préalablement à l'épreuve. NB : la tonalité d'origine peut être modifiée en fonction de votre instrument, merci d'amener, le cas échéant, les partitions transposées pour la section rythmique.

- « Four » de Miles Davis
- « Here's that rainy day » de Jimmy Van Heusen
- « in walked bud » de Thelonious Monk
- « Beatrice » de Sam Rivers
- « my one and only love » Guy Wood

2) En plus, le candidat proposera au jury deux morceaux au choix, (éventuellement de sa composition), de caractères et de tempos différents. Le jury retiendra une des deux pièces au choix que le candidat jouera par cœur. Il n'oubliera pas d'apporter les partitions de ses deux morceaux au choix, pour la rythmique et pour le jury, soit six exemplaires en tout pour chacun des deux morceaux.

3) Enfin, le/la candidat.e sera amené.e à déchiffrer une pièce, et à improviser, avec un court temps de préparation.

4) A l'issue de l'épreuve instrumentale, un bref entretien aura lieu avec le jury. Merci d'apporter deux exemplaires de C.V. (avec photo)

La durée totale de l'épreuve orale ou instrumentale est d'environ 15 minutes. La prestation des candidats peut être écourtée par le jury.

#### - 2<sup>ème</sup> tour admission : Examen écrit

Le **samedi 28 juin 2025** de 10h à 12h30 au CRR de Paris antenne Rousseau au 53, rue Jean Jacques Rousseau 75001 Paris (métro les halles sortie porte du Jour)

La durée de l'épreuve est de deux heures. Elle comporte :

- Test d'harmonie - FM
- Reconnaissance d'extraits musicaux / Histoire du jazz
- Dictée, test d'oreille

Chaque candidat doit prévoir et apporter du papier blanc vierge, du papier à musique. Le diapason n'est pas nécessaire.

La liste des candidats admis au second sera mise en ligne sur le site web du CRR le **lundi 23 juin 2025**.

[www.crr-paris.fr](http://www.crr-paris.fr)